



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guyane : logement

Question écrite n° 10428

Texte de la question

M Elie Castor demande a M le ministre des departements et territoires d'outre-mer de bien vouloir lui faire part de ses projets, pour la Guyane, en matiere d'habitat.

Texte de la réponse

Reponse. - Les besoins en logement de la Guyane sont en forte augmentation, notamment dans le secteur social aide par l'Etat. L'aide que l'Etat consent en ce domaine, grace aux credits inscrits sur la ligne budgetaire unique du ministere de l'equipement, du logement, des transports et de la mer devra donc etre soutenue et orientee de facon a mieux prendre en compte les necessites de l'amenagement du territoire regional. C'est ainsi, notamment qu'afin de mieux integrer les activites spatiales dans le developpement de la Guyane, un nouveau pole de developpement est envisage a Sinnamary, prevoyant la construction de 1 000 logements. Il appartiendra aux partenaires locaux, et notamment aux collectivites concernees, d'accompagner ce developpement en accordant en tant que de besoin aux organismes promoteurs du logement social les garanties requises pour l'octroi des prets complementaires a l'aide de l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Castor](#) • [lie](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10428

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1085